

**CERCLE SCOLAIRE
FARVAGNY / VUISTERNENS-EN-OGOZ**

1726 FARVAGNY

INFORMATIONS GENERALES

POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2009 – 2010

Farvagny, le 2 juillet 2009

Madame, Monsieur,
Chers parents,

Nous avons le plaisir de vous communiquer les informations utiles à la bonne marche de la prochaine année scolaire. Ce petit libretto regroupe des renseignements indispensables pour toutes les classes. Il sera donc à conserver jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Pour la rentrée 2009/2010, la répartition des classes s'est avérée tout aussi laborieuse que celle des années précédentes. Suite à de nombreux départs et arrivées d'élèves ainsi qu'à l'évolution des effectifs par classe, nous avons élaboré notre exercice en limitant au maximum le déplacement des enfants entre Farvagny et Vuisternens.

Par conséquent, nous avons dû opérer une rocade entre deux classes et déplacer une 1P de Farvagny à Vuisternens et une 6P de Vuisternens à Farvagny. L'installation de cette classe de 1P à Vuisternens n'est pas définitive et sera réanalysée l'année prochaine, les effectifs fluctuant chaque année.

Le nombre de classes attribuées aux cercles scolaires par la DICS ne tenant pas compte des effectifs par degré mais uniquement du nombre total d'élèves à scolariser, un jonglage s'est avéré indispensable entre les classes de 1P, 2P et 3P, qui comptent respectivement 34, 38 et 28 élèves.

Dès lors, ces 100 élèves seront répartis dans une classe de 1P, une classe de 1P-2P, une classe de 2P, une classe de 2P-3P, et une classe de 3P. Cela peut à première vue paraître compliqué, mais reste l'unique solution pour préserver la bonne marche et l'équilibre pédagogique des classes.

En fonction de la provenance des élèves de notre cercle scolaire, 4 classes seront toujours installées à Vuisternens et 10 à Farvagny.

Changements dans le corps enseignant

Elle a éveillé la créativité artistique de toute une génération de petits doigts...
Madame Geneviève Brodard prend une retraite bien méritée, échangeant montagne de tissus, aiguilles et bricolages pour partir à la conquête de nouveaux sommets. Nous la remercions pour son engagement et lui souhaitons plein succès dans ses nouveaux défis.

C'est Madame Karine Yerly qui, dès la rentrée scolaire, reprendra les heures d'enseignement ACM / ACT de Madame Brodard.

Afin qu'il puisse vivre une expérience d'enseignant auprès d'enfants placés dans un foyer, nous avons accepté la demande de congé d'une année de Monsieur Jacques Rusca.

Son remplacement sera assuré par Mme Marie Andrey, à qui nous souhaitons la plus cordiale bienvenue.

Et pour conclure cette année scolaire, il nous tient à cœur de relever l'engagement et la qualité du travail fourni par les enseignants de notre cercle scolaire.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à toutes ces informations, et vous souhaitons, Madame, Monsieur, Chers parents, un bel été.

POUR LA COMMISSION SCOLAIRE
Hélène Curdé-Mauroux, présidente

Répartition des classes

Degré	Enseignant-e	Ecole de	Tél. privé	Degré	Enseignant-e	Ecole de	Tél. privé	
Classe enfantine	Mme Anne Villosz Mme Anne-Lyse Perret	Farvagny	026 / 411 06 55 026 / 477 22 43	6 ^{ème} année	M. Olivier Rime Mme Florence Tomasetti	Farvagny	026 / 411 40 28 026 / 411 12 90	
Classe enfantine	Mme Valérie Cruceli Mme Cécile Corpataux	Farvagny	026 / 401 25 55 026 / 484 10 44	6 ^{ème} année	Mme Marie Andrey Mme Laurence Chavaillaz	Farvagny	079 / 718 45 93 026 / 411 22 31	
1 ^{ère} année	Mme Marie-Estelle Girardet Mme Danièle Prébandier	Vuisternens	026 / 475 11 27 026 / 411 18 23	6 ^{ème} année	M. Benoît Spicher	Vuisternens	026 / 411 23 79	
1/2 ^{ème} année	Mme Marie-Berthe Crisci Mme Magali Buchillier	Farvagny	026 / 411 20 78 026 / 465 17 31					
2 ^{ème} année	Mme Véronique Martignoni Mme Claire-Lise Progin	Farvagny	026 / 411 48 66 026 / 411 00 75	ACM et ACT	Mme Hélène Villet Mme Karine Yerly		026 / 411 10 19 026 / 477 23 75	
2/3 ^{ème} année	Mme Marie-Noëlle Loetscher Mme Marie-Luce Despond	Farvagny	026 / 411 42 42 026 / 913 91 78					
3 ^{ème} année	Mme Danièle Marbach et Mme Elisabeth Sansonnens	Farvagny	026 / 481 40 12 026 / 402 56 08					
4 ^{ème} année	M. Jean-Marc Delacombaz	Farvagny	026 / 411 19 74	Ecole de Farvagny				026 / 411 96 11
4 ^{ème} année	Mme Danièle Fromaget Mme Laurence Chavaillaz	Vuisternens	026 / 411 16 10 026 / 411 22 31					
5 ^{ème} année	M. Joël Descloux	Farvagny	026 / 477 23 74	Ecole de Vuisternens				026 / 411 34 91
5 ^{ème} année	Mme Delphine Crausaz	Vuisternens	079 / 653 01 68					

Horaires des classes

Enfantines	8h45 à 11h30 et 13h30 à 15h40 congé le mercredi toute la journée
Alternance	congé le mardi ou le jeudi après-midi
Attention : du jeudi 27 août au vendredi 25 septembre 2009, école à mi-temps.	

Primaires	8h15 à 11h30 et 13h30 à 15h40 congé le mercredi après-midi
Alternance 1P et 2P	8h45 le mardi ou le jeudi congé le mardi ou le jeudi après-midi

Dans la mesure du possible nous tenons compte des desiderata des parents pour organiser les alternances. Toutefois, pour assurer la bonne marche des classes à deux niveaux, les enfants d'un même degré auront obligatoirement congé le même jour. Nous vous remercions de votre compréhension.

Absences

Nous vous rappelons que toutes les absences de votre enfant (maladie ou autre) doivent être signalées à l'enseignant au plus tard le jour même jusqu'à 8h15, respectivement 13h30. En cas d'absence non annoncée d'un élève et pour des questions de responsabilités, les enseignants sont tenus d'avertir immédiatement la commission scolaire qui entreprendra les démarches nécessaires.

Demandes de congé

Les demandes de congé de moins de 3 jours doivent être formulées par écrit à l'enseignant de votre enfant. Dès 3 jours, nous vous demandons de vous adresser directement à l'inspectrice scolaire.

Sécurité des enfants

Les parents sont responsables de la sécurité de leurs enfants sur le chemin de l'école. Dès le premier jour d'école, un triangle de la prévention routière sera distribué aux enfants des classes enfantines, triangle qu'ils devront porter pour se rendre à l'école. D'autre part, la gendarmerie dispense régulièrement dans les classes des leçons d'éducation routière.

Transports des élèves par les parents

Ecole de Farvagny

Pour des questions de sécurité, nous vous demandons de ne pas déposer les enfants le long de la route de Grenilles. De plus, nous vous rappelons que la place de parc située au sud du complexe communal est strictement réservée aux usagers de l'administration communale et des services régionaux et prions les parents qui amènent leurs enfants à l'école de **les déposer sur la place de parc du terrain de football.**

Ecole de Vuisternens

Les parents qui amènent leurs enfants doivent impérativement les déposer ou les reprendre sur la place de parc de l'école (côté sud du bâtiment) et non dans la cour de l'école.

Toutefois, nous souhaitons vivement que le transport des enfants par les parents soit réservé à de rares exceptions et que les élèves qui ne sont pas transportés par les bus se rendent à l'école à pied.

Règles de sécurité dans les bus

Les enfants adopteront une attitude correcte durant les déplacements en bus. Les conductrices veilleront à ce que la discipline soit observée et nous vous remercions de redire à vos enfants qu'ils doivent impérativement être attachés avant le départ du bus et jusqu'à l'arrêt de ce dernier. La commission scolaire se réserve le droit de prendre des mesures en cas de problèmes graves.

Cour d'école

Les enseignants assurent la surveillance de la cour d'école pendant les récréations, ainsi que dix minutes avant et après la classe. Pendant les heures d'école, les enfants sont sous la responsabilité des enseignants, récréations comprises. Ainsi, nous ne pouvons tolérer que des parents viennent régler des conflits entre les enfants pendant ces moments-là. En cas de problèmes, les enseignants et la commission scolaire sont à votre disposition.

Il arrive fréquemment que des enfants amènent du matériel de jeu tel ballons, raquettes etc... Ce matériel privé est le bienvenu dans la cour d'école mais reste sous la responsabilité des enfants.

Par contre, les objets cités ci-après sont **interdits** à l'école : téléphones portables, trottinettes, patins, planches à roulettes, chaussures à roulettes, jeux électroniques, MP3, ainsi que tous les objets dangereux ou illicites (couteaux, pointeurs laser, pistolets à billes, pétards, frondes, ...).

Santé

Les verrues

Durant l'année scolaire, les enfants du cercle scolaire Farvagny / Vuisternens bénéficient de leçons de natation à la piscine de Charmey. Un contrôle des pieds des enfants est systématiquement effectué afin de détecter d'éventuelles verrues plantaires.

Afin d'éviter des désagréments à votre enfant, nous vous conseillons de vérifier ses pieds et, en cas de verrues, d'appliquer un traitement ad hoc. Il existe en pharmacie une alternative au traitement à l'azote liquide.

Si votre enfant est porteur de verrues plantaires, il doit mettre un pansement imperméable fermé sur les 4 côtés. (pansement Compeed)

Les poux

Chaque année, les poux réapparaissent dans les classes. Pour éviter que ceux-ci ne se propagent, il est impératif que les « porteurs » de poux soient traités rapidement avec un shampoing adéquat.

Nous vous remercions d'agir avec vigilance si votre enfant se gratte la tête, d'en informer immédiatement son enseignant et de prendre les mesures nécessaires.

Fri-move

La lutte contre le surpoids chez les enfants est actuellement une priorité de santé publique. Le Centre d'éducation à la santé, mandaté par la Direction de la santé et des affaires sociales, propose un programme de prévention pour les enfants et un soutien aux parents.

Centre d'éducation à la santé Fri-move,
Croix-Rouge fribourgeoise, 1700 Fribourg.

Tél. 026 / 347 39 61

fri-move@croix-rouge-fr.ch
www.croix-rouge-fr.ch

Le Chaperon Rouge

Service de garde d'enfants malades à domicile

Le Chaperon Rouge est un service de garde d'enfants au domicile. En cas de besoin, vous téléphonez et dans les quatre heures qui suivent, le Chaperon rouge organise une garde qui se rend à votre domicile. Les gardes ont été recrutées avec soin, formées au sein de la Croix-Rouge fribourgeoise. Les tarifs évoluent selon le revenu (entre Fr. 5.- et Fr. 25.- /h).

Chaperon Rouge
chaperon.rouge@croix-rouge-fr.ch

Tél. 026 / 347 39 49

Infos distribuées à l'école

Les informations relatives aux activités scolaires et extra-scolaires sont distribuées le lundi dans tout le cercle scolaire.

Journée « à pied à l'école »

La journée internationale aura lieu le 22 septembre 2009. La commission scolaire a décidé de participer à nouveau à cette action.

Des informations détaillées parviendront aux enfants en temps utile.

Loto des écoles

Le prochain loto en faveur des écoles est prévu le **dimanche 31 janvier 2010**.

Le bénéfice réalisé est mis à disposition des élèves pour les camps, promenades d'école, visites et spectacles proposés durant l'année.

AES – Accueil ExtraScolaire

L'Accueil ExtraScolaire est ouvert aux enfants du cercle scolaire de Farvagny/Vuisternens (prioritairement) et des communes environnantes. Il accueille les écoliers pendant la pause de midi (avec un repas chaud équilibré), ainsi qu'avant et après l'école (avec goûter et devoirs surveillés). Cette ouverture inclut également l'horaire des alternances (mardi et jeudi après-midi). Le mercredi, l'AES est ouvert toute la journée (non-stop, de 7h00 à 18h30, aussi de façon ponctuelle, sur inscription).

Durant toute la semaine, et dans la mesure des places disponibles, l'AES accueille également vos enfants de façon ponctuelle (si vous êtes malade ou avez, par exemple, un rendez-vous).

Un "pedibus" est organisé entre l'école primaire de Farvagny et les locaux de l'Accueil situés dans l'Ancienne Ecole des Garçons de Farvagny. Les transports entre Farvagny et les autres communes ne sont pas assurés par l'AES.

Pour tout autre renseignement, veuillez contacter :

- durant les heures d'ouverture de l'AES

Tél. 026 / 411 08 34

- secrétariat : Mme Corinne Ducrest

Tél. 026 / 411 03 40

Adresses utiles

Inspectrice scolaire

Madame Myriam Repond Sapin

Tél. 026 / 305 73 66

Conseillère pédagogique petite enfance

Madame Anne-Françoise Magnin

Tél. 026 / 305 73 70

Adresse du courrier

Inspection des écoles enfantines et primaires

Région sud

Case postale 112

1680 Romont

COMMISSION SCOLAIRE

La commission administrative de Vuisternens a délégué M. Francis Chollet comme représentant de la commune à la commission scolaire, et suite au départ de Mme Carmen Bovigny, nous avons accueilli M. Jan Beekman, comme représentant des parents de Vuisternens.

Nos sincères remerciements vont à Mme Bovigny qui a œuvré de nombreuses années au bien-être des enfants de nos écoles.

Présidente

Mme Hélène Cudré-Mauroux,
Le Grand-Clos 11, 1726 Farvagny-le-Grand
hcudremauroux@hotmail.com

Tél. 079 / 699 63 59

Vice-président

M. Jan Beekman, Vuisternens

Tél. 026 / 411 40 60

Membres

Mme Martine Boesiger, Farvagny

Tél. 026 / 411 24 67

Mme Sandra Bulliard, Farvagny-le-Petit

Tél. 026 / 411 31 39

M. Francis Chollet, commission administrative Vuisternens

Tél. 026 / 411 19 59

Mme Isabelle Gobet, Posat

Tél. 026 / 411 35 21

M. Patrick Neuhaus, Farvagny-le-Petit

Tél. 026 / 411 31 73

Secrétariat

Mme Claudine Pochon, Farvagny
claudine.pochon@tele2.ch

Tél. 026 / 411 49 50

Services auxiliaires scolaires

La direction en est confiée à :

Mme Annelise Ruppen
Centre de logopédie Flos Carmeli
Rte St-Barthélemy 18
1700 Fribourg

Tél. 026 / 484 87 87

Intervenants à Farvagny

Psychologie

Tél. 026 / 411 96 12

Psychologie – répondeur

Tél. 026 / 401 12 40

Logopédie

Tél. 026 / 411 96 13

Psychomotricité

Tél. 026 / 411 96 14

APRG – Association de parents de la région du Gibloux

CP 43 – 1726 Farvagny

www.espaceparents.ch

info@espaceparents.ch

Fondée en 2001, l'APRG compte actuellement une centaine de familles. Elle se veut un lien dynamique entre les différents partenaires de l'éducation et de la formation. Elle souhaite développer une synergie autour de la réalité que vivent les jeunes de la région du Gibloux et se mettre à leur écoute. Elle souhaite maintenir un contact direct avec ses membres par la parution, deux fois par année, de sa gazette d'information.

Agenda 2009 - 2010

- 24.09.2009 : assemblée générale à Vuisternens-en-Ogoz
- septembre à décembre : cours Pallas CO, cours d'autodéfense pour filles
- automne 2009 : cours « apprendre à apprendre », niveau 1, pour adultes
- 03.12.2009 : conférence "Motiver l'enfant pour apprendre..."
- 04.03.2010 : atelier-parents "Motiver l'enfant pour apprendre..."
- Printemps 2010 : cours « apprendre à apprendre », niveau 2, pour adultes
créadance pour les enfants de maternelle
créadance pour les enfantines, 1P et 2P

Se référer au site pour de plus amples informations

Calendrier scolaire 2009 - 2010

Rentrée scolaire 2009	Jeudi	27.08.09		
Classes	Jeudi	27.08.09	au vendredi	16.10.09
Vacances d'automne	Lundi	19.10.09	au vendredi	30.10.09
Classes	Lundi	02.11.09	au vendredi	18.12.09
Vacances de Noël	Lundi	21.12.09	au vendredi	01.01.10
Classes	Lundi	04.01.10	au vendredi	12.02.10
Vacances de Carnaval	Lundi	15.02.10	au vendredi	19.02.10
Classes	Lundi	22.02.10	au vendredi	26.03.10
Vacances de Pâques	Lundi	29.03.10	au vendredi	09.04.10
Classes	Lundi	12.04.10	au mercredi	07.07.10
Nous vous rendons attentifs au fait que l'année scolaire se termine un mercredi et non un vendredi				
Autres congés				
Congé octroyé par M. Berset, président du Conseil des Etats, à l'occasion de sa nomination	Lundi	07.12.09		
Immaculée Conception	Mardi	08.12.09		
Ascension	Jeudi-vendredi	13 et 14.05.10		
Pentecôte	Lundi	24.05.10		
Fête Dieu	Jeudi-vendredi	03 et 04.06.10		

Horaire spécial du dernier jour de l'année scolaire

Le dernier jour d'école, diverses activités ou jeux sont organisés par les enseignants. Les enfants terminent la matinée par un pique-nique en commun et l'école se termine ce jour-là vers 13h00.